

Bruxelles le 30 mars 2020

Obj : maintien des subventions régulières à 100% aux institutions dépendant du Fédéral pendant toute la durée de la crise

Madame Sophie Wilmès
Première Ministre,
Madame la Première Ministre,

Les représentants des travailleurs en front commun syndical pensent nécessaire de vous interpellier, ainsi que les autres membres du Gouvernement, sur la nécessité de maintenir les subventions régulières à 100% aux institutions dépendant du Fédéral pendant toute la durée de la crise, à l'instar des garanties de financement que les régions ont apportés aux institutions de soins qui relèvent de leurs compétences.

Sans cette garantie de financement de plus en plus d'institutions recourent au chômage temporaire pour cause de force majeure ce qui est totalement paradoxal dans la situation de crise sanitaire que nous connaissons.

L'actualité quotidienne montre combien la mobilisation du personnel des institutions de soins est nécessaire et les perspectives actuelles montrent malheureusement que cela va se prolonger pour une période encore indéterminée. Nous craignons fortement que mettre ce personnel en chômage temporaire ne soit un très mauvais signe qui casse sa motivation, malgré les encouragements de la population tous les soirs à 20h.

Afin d'éviter le recours au chômage temporaire, le front commun syndical a interpellé la Ministre de la Santé et des Affaires sociales pour que le gouvernement garantisse les recettes des institutions de soins Hôpitaux, soins à domicile ... à un niveau habituel. Pour les hôpitaux il s'agit du personnel BMF et aussi du personnel payé sur les honoraires. L'objectif étant de permettre aux interlocuteurs sociaux, sur cette base, de définir un cadre rassurant, permettant d'utiliser au maximum toutes les ressources humaines disponibles, tout en garantissant à la fois à ces travailleurs dont on a tellement besoin de conserver leur salaire et la viabilité financière des institutions.

Lors du seul contact que les partenaires sociaux ont pu avoir avec la cellule stratégique de la Ministre, aucun engagement formel n'a pu nous être donné dans ce sens, si ce n'est qu'un soutien à la trésorerie avait été décidé, et que d'autre part, un groupe de travail serait mis en place au sortir de la crise pour envisager ce qui serait possible. Force-nous a été de constater que sur base de cette position, les fédérations d'employeurs ont refusé de discuter d'un cadre général, préférant laisser l'initiative locale se déployer librement.

Vous comprendrez que dans la situation actuelle, nous nous permettons de revenir vers vous pour plaider la nécessité absolue de rassurer le personnel de santé sur le court mais aussi le moyen terme, et celle de convenir dans une démarche concertée d'un cadre permettant à toutes les bonnes volontés de se mettre à disposition des exigences locales.

FRONT COMMUN SYNDICAL DES SECTEURS FEDERAUX DE LA SANTE

Nous espérons donc encore une réponse positive de votre Gouvernement et restons à votre entière disposition pour soutenir vos efforts dans votre combat.

Yves Hellendorff CNE
yves.hellendorff@acv-csc.be

Mark Selleslach ACV-Puls
mark.selleslach@acv-csc.be

Nathalie Lionnet SETCa-BBTK
nlionnet@setca-fgtb.be

Jan-Piet Bauwens BBTK-SETCa
JPBauwens@bbtk-abvv.be

Eric Dubois CGSLB
eric.dubois@cgsלב.be

Gert Van Hees ACLVB
gert.van.hees@acלב.be

Olivier Nyssen CGSP
olivier.nyssen@cgsלבod.be

Yves Derijcke ACOD
Yves.DERYCKE@cgsלבod.be

Véronique Sabel CSC-SP
veronique.sabel@acv-csc.be

Jan Mortier ACV-OD
jan.mortier@acv-csc.be

Patricia Chenoy SLFP
pchenoy@slfpvsoa.be

Brigitte Collin SLFP
collin.brigitte@slfp-alr.brussels